



Le Petit Pavillon Bleu

Journal de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du port Square du Général Masson 44510 LA BAULE

N°3 - Janvier 2002

Les vœux du président

A tous les marins,
A toute leur famille,
A leur bateau,
Petit ou grand
Mille vœux.
Pour une mer belle,
Pour un bon vent,
Pour un havre paisible et sûr.
Mille vœux.
Pour des heures de bon temps,
Toniques pour les voileux,
Cycloniques pour les pêcheurs,
Pour des jours heureux pour tous,
Et pour l'Association que nous faisons vivre,
Pour vous et avec vous:
Mille vœux.

Le Président:
Gérald BOSIO



Comment vous joindre ?

Il arrive parfois qu'un membre de l'Association me fasse la remarque "**je ne comprends pas, je ne reçois pas le courrier de l'Association!**" Malheureusement cela peut arriver, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Pour ma défense je dois vous avouer que chaque année je remets à jour la liste des usagers du port et des adhérents de l'Association. Cela représente dans une liste de 7 à 800 adresses pour 2001/2002, 180 noms à supprimer, 120 noms à ajouter, et 65 changements d'adresses. Une erreur peut se glisser. Mais il arrive souvent que vous omettiez de nous informer d'un changement d'adresse, voire même que vous payiez votre cotisation en donnant un nom qui n'est pas connu au bureau du port (aujourd'hui Mr et Mme ne portent pas toujours le même nom). Ce problème d'adresse nous a aussi imposé un choix, celui de ne pas vous contacter durant la saison d'été, nos courriers risquant de ne pas vous atteindre à temps avant votre départ et/ou retour. C'est pourquoi nous continuerons de vous annoncer les dates événementielles avant la saison d'été, fin juin étant une limite à ne pas dépasser. Lorsque des dates devront être confirmées, le panneau d'affichage de l'Association (à la capitainerie) restera notre moyen d'information. **Surtout, en réglant votre cotisation n'oubliez pas de nous indiquer votre nom, PRÉNOM** (il y a beaucoup d'homonymie) **adresse PRINCIPALE**, ou joignez à votre règlement le formulaire d'accompagnement (à découper ou à photocopier).

HJ

Elles vont revenir !... sur la promenade

Les Puces Nautiques auront lieu le dimanche 28 avril 2002.
Renseignements auprès d'Ariel **tél. 02 51 73 41 12**
Les conditions et bulletin d'inscription sont disponibles en dernière page.

AR

+ 2 % en 2002 avec des contreparties !!!

- 1) Ponton carburant agrandi - service avec carte de crédit
- 2) Sécurisation des pontons (surveillance nocturne)
- 3) Rénovation du 2^e bassin avec dans un premier temps quelques pontons avec catways.
- 4) Terre-plein de la zone technique équipé pour limiter les accès aux usages "sauvages".

Voilà les priorités générales en 2002... La CCI et M. le Directeur des Ports d'État nous donnent de bons espoirs de voir ces priorités retenues et exécutées pour la saison 2002.

GB

Contrats d'assurances
pour la plaisance et les
professionnels du nautisme.



Leader sur le marché Européen,
l'assureur de référence
du réseau JEANNEAU.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax 02 28 55 01 09 - ASC.FR - E-mail : jmsuard@asc.fr

Elégance, quand tu nous tiens!

Les **coupe-vents** et les **polos** seront disponibles à la vente pour l'assemblée générale. Vous pourrez aussi vous les procurer en adressant votre demande par courrier à l'attention de Jean Sauvaget. Tee-shirt et coupe-vent sont au même prix : **16 Euros**

GB

Agenda 2002

- **L'assemblée générale** se tiendra le **samedi 30 mars à 17h00**. Salle du Foyer au Pouliguen
- **Puces Nautiques**, 2^e édition, **dimanche 28 avril de 8h00 à 19h00** Promenade du Port (contact Ariel Rieuepeyroux 02 51 73 41 12 ou 06 86 83 74 66).
- **Sorties "pêche" et "voile"** en saison, information au bureau du port.
- **Cocktail "Fin de Saison" le samedi 24 août en soirée** Villa Mortureux, Quai Rageot de la Touche
- **Le petit Pavillon Bleu** paraît 4 fois par an; En Janvier, Avril, Juin et Octobre

JH

15 Bonnes raisons pour ne pas adhérer à l'Association

- 1) "C'est toujours 16 Euros de gagnés"
- 2) "16 Euros! comme vous y allez! C'est une somme!"
- 3) "S'ils trouvent des Gogos pour payer, moi j'en profite gratuitement".
- 4) "Les associations de quartier c'est pour le troisième âge".
- 5) "Maintenant que le port est dragué je n'ai plus besoin que l'on défende mes intérêts".
- 6) "Je n'ai besoin de personne pour dire: il faudrait faire quelque chose".
- 7) "De toute manière, ce n'est pas une association qui pourra faire quelque chose".
- 8) "Le prix du port est correct et même s'il augmente de 30 % je trouverai cela normal".
- 9) "Je n'ai rien à réclamer, je dois payer ou m'en aller".
- 10) "Je suis très satisfait de l'organisation du port"
- 11) "Si je veux me plaindre j'agirai tout seul".
- 12) "J'ai horreur d'être associé à des gens, j'ai horreur des animations, je trouve cela vulgaire".
- 13) "J'ai oublié de cotiser et maintenant j'ai un peu honte de payer en retard".
- 14) "Je ne savais pas qu'il existait une association, vous devriez mieux communiquer".
- 15) "Ça ne m'intéresse pas".

HJ

Le conseil ASC

Comment éviter les surprises en cas de sinistre?

A) Le mode d'indemnisation le plus souvent pratiqué est celui de la valeur en vétusté déduite. C'est à dire que c'est après sinistre et sur rapport que l'expert définira soit la valeur vénale à l'occasion d'une perte totale, soit la vétusté retenue sur un remboursement en dommage partiel.

B) Le choix d'une indemnisation en valeur à neuf (pour les bateaux neufs) ou en valeur agréée (pour



les bateaux d'occasion) permet de fixer, dès la souscription du contrat de Navigation de Plaisance, la valeur sur laquelle vous serez indemnisé en cas de perte totale, ou d'indemnisation sans vétusté sur la

quasi-totalité de votre bateau en cas de dommage partiel (bien souvent, le seul point exclu sont les voiles). Le prix d'un contrat de type A) sera forcément beaucoup plus bas...

La version B) peut vous être proposée avec plusieurs variantes, la principale étant la limite temporelle du calcul d'indemnisation: généralement fixée à 3 ans.

Nous la fixons sur toute la durée de votre polaire afin que vous bénéficiiez des meilleures conditions, en toute sérénité.

Les numéros utiles

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35 par VHF Canal 16
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
DOUANE Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie	02 40 11 97 97 Fax 02 40 11 97 98

Membre du conseil d'administration, pourquoi pas vous?

Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association, nous définissons la liste du tiers sortant des 15 membres du conseil d'administration. Parmi ces 5 personnes élues pour 3 ans, certaines ne désirent ou ne peuvent plus rester au sein du conseil (clauses de représentativité).

Usager du port à titre privé, membre de l'Association et à jour de ses cotisations, telles sont les qualités requises pour être éligible au conseil d'administration. Si tout ce qui touche le port vous intéresse, si vous pensez qu'il faut agir pour maîtriser l'avenir du port, vous pouvez **nous rejoindre en annonçant votre candidature par simple courrier à: Hervé Jamain, APPBP Bureau du port Square du Général Masson 44510 LA BAULE, au plus tard 8 jours avant la date de l'assemblée générale.**

HJ

Le Passage à l'Euro

Nous ne le répéterons jamais assez, le 1^{er} janvier la France est passée à l'Euro, toujours symbolique **la cotisation est de 16 Euros.**

HJ

La bourse des équipages

• JP Maurice, cherche 1 ou 2 équipiers pour croisière côtière Sud Bretagne sur voilier de 9,50 M par périodes de 4 à 5 Jours minimum. Tél. 02 40 60 37 45 - 06 30 50 04 73

• ST GWENAEL recherche équipier; Tél. Mr Toureau 02 40 42 17 40.

• Propriétaire bateau 5.5 M 120CV recherche coéquipier pour pêche côtière. Tél 02 40 62 30 57

• Recherche un équipier pour Samedi et Dimanche. Tél 02 40 42 09 73.

Vous préparez une croisière à plusieurs bateaux, vous recherchez des équipiers, adressez nous vos messages, nous les diffuserons dans cette rubrique (gratuit mais réservé aux membres de l'Association).

HJ

Plan de votre port



LA BAULE



Port de Plaisance La Baule - Le Pouliguen

Bureau du Port - Square du Général Masson

44510 LA BAULE

Tél. 02 40 11 97 97 - Fax 02 40 11 97 98

LE POULIGUEN

Carburant
plaisance